EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION ETUDIANTE

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes s'élève à 15 380.00 euros.

Compte tenu des sommes accordées aux précédentes conseils municipaux, le crédit de la ligne budgétaire présente un solde de 5 810.00 euros .

En accord avec votre commission, il vous est proposé d'attribuer la subvention suivante :

Association CINEFAC :1 990 euros

L'association « CINEFAC » a pour but principalement de développer les activités cinématographiques en milieu universitaire et extra universitaire.

L'association lance, cette année, un projet avec une série de projections originales destinées à éveiller de nouvelles pratiques cinématographiques. Ces séances se dérouleront en nocturne au Grand Amphithéâtre de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Cette action « Midnight Movies » se déroule sur deux ans dans un premier temps, CINEFAC désirant en faire un événement régulier par le futur.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/12/07

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint

Alain MARTINET